

SEVEN UCITS
Société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois
Siège social : 5 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg
R.C.S Luxembourg B 196158
(la « SICAV »)

Notice aux Actionnaires

Par la présente, le Conseil d'Administration de la SICAV SEVEN UCITS informe les actionnaires des modifications suivantes concernant le prospectus de la SICAV (le « Prospectus ») :

1. **Modification du montant d'investissement minimum initial sur les classes I des Compartiments de la SICAV**
2. **Ajout dans la politique d'investissement du Compartiment SEVEN UCITS – SEVEN FORTRESS FUND de la SICAV**
1. **Modification du montant d'investissement minimum initial sur les classes I des Compartiments de la SICAV**

Le Conseil d'Administration a décidé de modifier le montant d'investissement minimum initial sur les classes I des Compartiments de la SICAV passera de 100.000 à 1.000 (mille).

2. **Ajout dans la politique d'investissement du Compartiment SEVEN UCITS – SEVEN FORTRESS FUND de la SICAV**

Le Conseil d'Administration a décidé de compléter la politique d'investissement du Compartiment SEVEN UCITS – SEVEN FORTRESS FUND afin de répondre aux exigences de la nouvelle législation fiscale allemande (« German Tax 2018 ») et du régulateur allemand, comme suit :

« En outre, toujours à l'intérieur de ces limites, le compartiment est exposé en permanence au minimum à hauteur de 51% de son actif net en actions. »

Pour tout renseignement supplémentaire concernant ces modifications, vous êtes invités à consulter le nouveau prospectus disponible sans frais au siège social de la SICAV, sis au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Fait à Luxembourg, le 14 mai 2018.

Pour le Conseil d'Administration de la SICAV
Johann SCHWIMANN
Président du Conseil d'Administration de la SICAV